

**LETTRE A XAVIER CHARMES, DIRECTEUR DU SECRÉTARIAT AU  
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

Université de France  
Académie d'Alger  
Direction de l'Ecole  
des Lettres  
n° 635

Alger, le 11 mars 1887.

Objet : *Demande de mission  
en Algérie.*

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien soumettre à la Commission des Missions le projet suivant d'une étude d'archéologie et d'épigraphie que je pourrais exécuter en deux voyages dans le courant de cette année 1887, savoir :

- 1° Révision dernière des inscriptions du *limes Auziensis* (région d'Aumale).
- 2° Exploration des ruines de la vallée de l'Ouâd Chaïr.
- 3° Exploration des monuments préhistoriques et des ruines romaines du Djebel Ahmar Khaddou (Aourâs méridional).

Le premier travail indiqué ci-dessus est déjà en préparation. J'ai visité l'année dernière, pendant mes vacances, la région d'Aumale, et j'ai affecté à ce voyage une partie des fonds que M. le Gouverneur Général de l'Algérie avait mis à ma disposition. J'ai revu les inscriptions d'Aumale et de la Ghorfa des Aoulâd Selama publiées dans le huitième volume du Corpus de Berlin et dans les Additamenta, et j'ai eu occasion de noter plusieurs corrections intéressantes de ce que MM. Wilmanns et Mommsen ont publié ; mais cela ne suffit pas. Le limes Auziensis mérite une exploration plus complète, et je suis en mesure de l'achever, grâce au concours de quelques uns de mes correspondants. J'ajouterai que M. Purgold, professeur à l'Université d'Iéna, chargé de mission par l'Académie de Berlin, vient de traverser le *limes Auziensis*. Il me serait pénible de vous voir de nous voir une fois de plus devancés sur notre propre terrain.

La seconde étude que je propose est à peu près nouvelle. Elle aurait pour sujet le pays compris entre Bou Saada, Massa et Biskra. Là se trouve, sillonnée du Sud-Ouest au Nord-Est par l'Ouâd Chaïr, une région occupée militairement et colonisée dans l'antiquité. Cette région n'a donné lieu jusqu'ici qu'à un travail superficiel, paru dans la *Revue Africaine*. On y a fait depuis plusieurs découvertes importantes qui n'ont jamais été contrôlées ni publiées. Il s'y trouve en ce moment (à Gara) un détachement de pénitenciers. Un beau succès est donc assuré au voyageur qui pourrait y demeurer et y faire travailler quelques hommes pendant un certain temps. Il y a au moins deux villes assez considérables dans la partie moyenne du cours de l'Ouâd Chaïr. Des documents encore inédits prouvent que la troisième Légion Augusta tenait garnison dans les deux et par là reliait Tobua (Tubunae) à Mesiad près de Laghouat.

La troisième région sur laquelle je désire attirer l'attention de la Commission est cette partie méridionale et presque Saharienne du mont Aourâs qui se trouve comprise entre Biskra et Khenga Sidi Mâdjî. Je n'ai pu que la traverser très rapidement en 1877 ; mais il résulte de renseignements très certains qui m'ont été fournis ensuite que près du confluent de l'Ighzer Abala et de l'Ouâd el Abiod, non loin du col de Tanimine célèbre par l'inscription de la Vexillatio de la sixième Légion Ferrata, sont les ruines d'une ville romaine considérable. Près de là se rencontrent des postes fortifiés de l'époque byzantine. Le commentaire du passage le plus difficile de la guerre des Vandales de Procope (dernière résistance de Iabdas) dépend peut-être de l'étude de ces ruines. En tout cas, une exploration consciencieuse de l'Ahmar Khaddou est encore à faire.

Le temps qu'exigeraient ces études sur le terrain ne me paraît pas devoir excéder trois mois, auxquels il faut ajouter environ quinze jours de voyages et de déplacements. Je pourrais, avec l'agrément de M. le Ministre, y consacrer deux mois presque immédiatement, les deux mois du printemps d'Afrique (avril et mai), puis deux mois vers la fin des vacances universitaires (octobre et novembre). Pour établir la somme qui me serait nécessaire, je considère que, dans l'Ouâd Chaïr et dans l'Ahmar Khaddou, j'aurais, outre mes dépenses personnelles dans ces deux régions peu fréquentées, à réunir et à payer plusieurs fois des équipes d'ouvriers ; mais d'autre part j'ai réservé quinze cents francs sur la somme de deux mille francs que M. le Gouverneur Général m'a allouée l'année dernière, et j'ai conservé presque tous mes objets de campement. En conséquence, une somme totale de quatre mille francs me paraît suffisante.

La Commission me permettra peut-être de faire valoir, en terminant, l'expérience que j'ai acquise dans plusieurs autres voyages de même genre, soit dans la province de Constantine, soit dans le Mezâb, l'urgence de continuer, en toute occasion, l'étude de l'antiquité romaine en

Afrique, enfin l'impossibilité de s'appliquer à cette étude sans son bienveillant concours, depuis le retrait du crédit dont disposait le gouvernement général de l'Algérie.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma très haute considération.

Le Directeur de l'École des Lettres d'Alger,  
Professeur d'histoire et antiquités de l'Afrique,

E. MASQUERAY.